

Conditions générales de location

Article 1 - Objet

Ce contrat est destiné à l'usage exclusif de la réservation de la chambre d'hôtes "La Parenthèse" située au 4 chemin de la Fondaurade 24100 Bergerac.

Le meilleur accueil sera réservé à nos hôtes. Le propriétaire s'engage à assurer l'accueil des vacanciers avec toutes les attentions souhaitables permettant de faciliter leur séjour et la connaissance de la région.

Article 2 - Durée du séjour

Le client ayant conclu un accord avec le propriétaire pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Article 3 - Conclusion d'un accord

La réservation devient effective dès lors que le client fait parvenir au propriétaire ses coordonnées et pour tout séjour de 3 nuits et plus d'un acompte correspondant à 30% du montant total des nuitées.

Article 4 - Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par lettre, mail, sms au propriétaire.

a) Annulation avant le début du séjour: si l'annulation intervient plus de 7 jours avant le début du séjour, l'acompte sera rendu aux clients.

Si l'annulation intervient moins de 7 jours avant le début du séjour, l'acompte sera acquis au propriétaire.

Si l'annulation intervient moins de 48h avant le début du séjour, le propriétaire se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

b) Si le client ne se manifeste pas avant 20 heures le jour prévu de début du séjour, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

c) En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

Article 5 - Annulation par le propriétaire

Lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire annule ce séjour, il doit en informer le client par quelque moyen que ce soit.

Le client sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes versées.

Article 6 - Arrivée / Départ

L'accès à la cabane a lieu à partir de 17h.

En cas d'arrivée tardive, le client s'engage à en informer le propriétaire qui pourra mettre la clé de la chambre d'hôtes dans la boîte à clés prévue à cet effet.

Elle doit être libérée au plus tard à 11h le jour du départ.

Article 7 - Règlement du solde

Le solde est à régler à l'arrivée chez le propriétaire.

Article 8 - Utilisation des lieux

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre la cabane en parfait état. Toute détérioration matérielle fera l'objet d'un remboursement complet du préjudice par le client (factures d'achat à disposition).

La cabane est entièrement non-fumeur, seule la terrasse pourra être utilisée à cet effet.

Article 9 - Capacité

Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en mesure de refuser les clients supplémentaires.

Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Article 10 - Animaux

Le client ne peut séjourner en compagnie d'un animal domestique ou NAC. En cas de non respect de cette clause par le client, le propriétaire refusera l'accès de l'animal à la totalité de la maison et aux espaces extérieurs appartenant à la maison. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture de l'accord à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Article 11 - Consignes de sécurité

La cabane est facilement accessible par un escalier.

Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents pendant le séjour. Ils devront être accompagnés et surveillés dans la cabane et à l'extérieur.

La cabane est équipée d'un détecteur de fumée.

Il est interdit de fumer à l'intérieur de la cabane, ainsi que d'allumer des bougies et autres matières combustibles (réchaud, lampe à pétrole, barbecue...). La consommation d'alcool sur le site est sous la responsabilité du locataire.

Toute location de séjour dans notre cabane sous-entend que vous aurez pris soin de lire et d'accepter les conditions générales détaillées ci-dessus.